



santé
famille
retraite
services

Demande de prêt à l'amélioration de l'habitat Assistant(e) Maternel(le)



14073*02

Article L.542-9 du code de de la Sécurité sociale

Merci de compléter également un formulaire de déclaration de situation

Ce qu'il faut savoir :

- . Vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou en cours d'agrément. Vous pouvez demander un prêt pour améliorer votre logement dans le cadre de votre activité professionnelle.
- . Ce prêt doit permettre l'exécution de travaux visant à améliorer la qualité de l'accueil des enfants gardés à votre domicile.
- . Remplissez cette demande et n'oubliez pas de dater et de signer.
- . Si vous exercez votre activité en maison d'assistantes maternelles, cochez cette case ☐

► Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : _____ Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : _____
(de naissance)

Nom d'usage : _____
(facultatif et s'il y a lieu)

Date de naissance : ____/____/____

Recevez-vous des prestations familiales ? ☐ oui ☐ non

Si oui,
précisez le régime qui vous les verse : _____

Numéro d'allocataire : _____

N° de sécurité sociale : ____/____/____/____/____/____/____/____/____/____

Etes-vous assistant(e) maternel(le) agréé(e) ? ☐ oui ☐ non

Si non, avez-vous déposé une demande d'agrément ? ☐ oui ☐ non

► Votre logement à améliorer dans le cadre de votre activité d'assistant(e) maternel(le)

Adresse : _____

Code postal : ____/____/____ Commune : _____

N° de téléphone (facultatif) domicile : _____ autre (travail ou portable) : _____

Adresse mél : _____ @ _____

Ce logement est-il votre résidence principale et le lieu d'exercice de votre activité professionnelle d'assistant(e) maternel(le) ?

☐ oui ☐ non

Vous l'habitez en tant que :

☐ Propriétaire, précisez l'année de construction : ____/____/____

☐ Locataire

Précisez les nom, prénom et adresse du propriétaire du logement : _____

Code postal : ____/____/____ Commune : _____

► Quels travaux voulez-vous entreprendre ?

Description des travaux à entreprendre : _____

Les travaux seront effectués :

☐ par vous-même

☐ par un entrepreneur

S 7133 a - 08/2013

Emplacement réservé

2 Demande de prêt à l'amélioration de l'habitat

Assistant(e) Maternel(le)

► Comment les travaux seront-ils financés ?

- Coût des travaux : _____ €
 - Quel montant de prêt à l'amélioration de l'habitat souhaitez-vous obtenir (maximum 10 000 € et dans la limite de 80 % du coût total des travaux) : _____ €
 - Si vous êtes locataire, ces travaux seront-ils pris en charge totalement ou partiellement par votre propriétaire ? ☐ oui ☐ non
Si oui pour quel montant : _____ €
-

► Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?

☐ oui ☐ non

► Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.

A _____, Le : _____

Signature

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

► Pièces justificatives à joindre à votre demande de prêt

- La copie de l'agrément ou de son renouvellement, ou de l'accord de principe des services de Pmi s'il existe ou, à défaut, l'accusé de réception de la demande d'agrément.
 - Les devis :
 - le(s) devis détaillé(s) des travaux établi(s) par l'entrepreneur,
 - le(s) devis des fournisseurs de matériaux si vous effectuez vous-même les travaux.
 - La copie du permis de construire pour les travaux soumis à autorisation ou de la déclaration de travaux.
 - L'autorisation du propriétaire si vous êtes locataire.
-

Emplacement réservé